

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 14 JANVIER 2016

Présents : le Maire, Marie Pierre Gaubert, Francis Malandain, Frédéric Durand, Joël Berthélémy, Mathieu Brunet, Corinne Dubois, Delphine Hébert, Joëlle Lefrançois, Annie Petiton, Dominique Rousseau.

Absents : Marie-Flore Ledru, Sandrine Lorient - Vauquelin, Pierrick Leclerc.

Secrétaire de séance : Corinne Dubois

1/Approbation du compte rendu du 22 Décembre 2015 : approuvé à l'unanimité

2/ Renouvellement de la convention portant sur la coordination des temps éducatifs par un personnel compétent de la MJC de Duclair.

On est sur les mêmes modalités que la précédente convention.

Mme Briche a jusqu'à présent pleinement rempli sa mission. La commission « enfance- jeunesse- vie associative- culture- scolarité » a fait ressortir la qualité du travail effectué que ce soit : au niveau de la gestion du personnel, des activités, du relationnel avec les parents et la municipalité, la gestion des conflits avec certains enfants et a donné un avis favorable.

Plusieurs choix peuvent être envisagés :

- soit une suppression du poste
- soit un renouvellement pour 6 mois
- soit un renouvellement pour 1 an
- mais aussi un contrat sur 3 ans (souhait de la MJC qui souhaite travailler avec des communes sur 3 ans). L'embauche d'une chargée de mission permet une visibilité sur le moyen terme et donc ainsi de négocier un prix moindre.

Déjà, cela a permis de voir le prix à la baisse avec l'opérateur local : la MJC.

Delphine Hébert souhaite que l'on envisage un poste définitif., Dominique Rousseau va dans le même sens en précisant qu'il soit confié à une personne extérieure à Bardouville. Mais, il faut trouver une personne motivée (peu d'heures) ayant, à minima, les mêmes compétences que Mme Briche (un diplôme de niveau 3). Ce poste ne peut être, pour l'heure, envisagé en interne par manque de compétences dans le management. L'idéal étant d'avoir une personne référente dans l'animation, qui puisse coordonner et manager sur le terrain. Ce coordinateur pourrait par la suite intervenir sur les temps méridiens mais pas sur la totalité des TAPS (+ de 50 heures).

De plus, sachant que 3 personnes vont arrêter d'ici peu leur activité et qu'il faudra donc combler leur absence par le biais de contrat CAE ou autre, Joël Berthelemy demande si on a la capacité financière nécessaire à la mise en place de ces contrats. Dominique Rousseau indique que le budget excédentaire peut contenir ces conventions.

A la question : Voulez-vous poursuivre avec un animateur ? Réponse oui à l'unanimité
Doit-on souscrire un contrat de 6 mois ? Réponse oui de Joël Berthelemy, Mathieu Brunet, et Delphine Hebert.

Doit-on souscrire un contrat de 12 mois ? Réponse oui de : Franck Roger, Annie Petiton, Corinne Dubois, Marie-Pierre Gaubert, Frédéric Durand, Francis Malandain, Joëlle Lefrançois et Dominique Rousseau

3/ CESAJE (Comité Educatif Seine Austreberthe pour la Jeunesse et l'Enfance) -Convention de partenariat :

Cet accueil loisir a fonctionné durant les vacances de la Toussaint en 2015. Il est proposé de le renouveler pendant une semaine aux vacances d'hiver, de printemps et de la Toussaint 2016 (règle : 1ère semaine de chaque vacance scolaire).

La fréquentation a prouvé que cela correspondait à un réel besoin des parents dans les communes de Bardouville, Berville et Anneville. La dépense engendrée est devenue acceptable pour la commune (environ 800€ la semaine).

Bien que cela ne figure pas à l'ordre du jour, Franck ROGER souhaite en débattre ce jour : accepté à l'unanimité.

A la question : Doit-on reconduire le contrat ? Réponse oui à l'unanimité

4/ Questions diverses :

Joël Berthelemy s'interroge sur le port des chaussons dans la salle polyvalente, lors des TAPS. Cette mesure a été prise par Mr le Maire relayé par Joël Berthelemy qui souhaite faire un vestiaire d'une pièce inoccupée à la salle polyvalente.

Concernant la gestion de l'entretien du terrain de pétanque, Joël Berthelemy fait état d'une pétition sur ce sujet et en profite pour souligner le manque de représentants communaux lors des assemblées générales de l'USPI Pétanque et l'USPI. Dans la mesure du possible, Franck Roger assistera ou se fera représenter lors de ces réunions (informer les conseillers des dates de ces AG).

Le recensement commence aujourd'hui jusqu'au 20 Février.

Travaux dans la salle des fêtes : discussion sur les couleurs des peintures.

Fin de séance à 20h50